

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées à l'unanimité :

Proposé par M. le Chevalier Robitaille, secondé par L'Hon. I. Thibaudeau et résolu :

Que le rapport des Directeurs, ainsi que les Etats qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par Cyrille Tessier, écuyer, secondé par J. E. Fortier, écuyer, et résolu :

Que des remerciements sont dus et soient votés à MM. les Président, Vice - Président et Directeurs, pour leur attention apportée aux affaires de la Caisse d'Economie pendant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers de la Caisse pour leur dévouement dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Proposé par E. W. Méthot, écuyer, secondé par J. D. Brousseau, écuyer, et résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et Alphonse Côté soient élus auditeurs de la Caisse pour l'année courante.

On procède à l'élection, par scrutin, de sept Directeurs pour l'année courante, et les messieurs dont les noms suivent sont déclarés élus par les scrutateurs, savoir :

Louis Amiot, écuyer,
 J. D. Brousseau, écuyer,
 E. W. Méthot, écuyer,
 Mgr. Benjamin Paquet, Ptre.,
 Ol. Robitaille, écuyer, M. D.
 Cyrille Tessier, écuyer,
 L'honorable I. Thibaudeau.